



MAIRIE  
DE  
SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES  
13150

Téléphone : 04 90 43 93 42  
Télécopie : 04 90 43 90 33

## COMPTE RENDU

### Conseil municipal de la commune de Saint-Pierre de Mézoargues du mardi 09 avril 2024 à 17h30 en mairie

**Présents :** Laurie PONS, Sylvie GREGOIRE, Sophie LAFFORGUE, Jean-Christophe AUDIBERT, Florence DE CAMARET, Thibault KHEROAS, Ghislain SABATIER.

**Excusée :** Muriel ANDRES

**Absente :** Virginie SERVAN-SCHREIBER

**Président de Séance :**

Jean -Christophe AUDIBERT

**Secrétaire de séance :**

Sylvie GREGOIRE

Ouverture de la séance à 17H40

**Ordre du jour**

**Election du Président de séance.**

**Désignation d'un(e) secrétaire de séance.**

<b>1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 27 février 2024</b>
---

Pas de question ni observation

**Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

<b>2) Délibération 04/2024 : Approbation du compte de gestion 2023</b>
--

Le compte de gestion 2023 est présenté à l'ensemble des conseillers présents : les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement sont expliquées chapitre par chapitre.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### 3) Délibération 05/2024 : Approbation du compte administratif 2023

Présentation du compte administratif 2023 :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 51 836,90	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 44 989,09	
013	ATTENUATION DE CHARGES		10 363,97
014	ATTENUATION DE PRODUITS	8 640,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	49 279,72	
66	CHARGES FINANCIERES	292,34	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 983,25	
70	VENTES PDTS FAB., PRES DE SERVICES MARCH		2 169,59
73	IMPOTS ET TAXES		223 833,24
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		38 052,13
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		25 572,91
76	PRODUITS FINANCIERS		2,01
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>		<b>359 021,30</b>	<b>299 993,85</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>-59 027,45</b>	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	221 085,15	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		221 085,15
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	22 728,48	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		285,37
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	408,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		1 260,03
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 635,21	
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>304 856,84</b>	<b>222 630,55</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>-82 226,29</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>-141 253,74</b>	

Celui-ci est comparé au compte de gestion 2023. Les deux documents sont conformes.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents. Absent au vote : le maire, Laurie PONS.**

**4) Délibération 06/2024 : Affectation du résultat de fonctionnement 2023**

L'affectation du résultat de fonctionnement 2023 est exposé comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	<b>-59 027.45</b>
Résultat reporté de l'exercice antérieur	<b>144 801.22</b>
Résultat de clôture à affecter	<b>85 773.77</b>
Besoin de financement de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice de la section d'investissement	<b>- 82 226.29</b>
Résultat reporté de l'exercice antérieur	<b>88 895,65</b>
Résultat cumulé d'investissement	<b>6 669.36</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	<b>3766.69</b>
Recettes d'investissement restant à réaliser	
Soldes des restes à réaliser	
Besoin de financement	<b>2902.67</b>
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Virement à la section d'investissement	<b>40 000.00</b>
Excédent reporté à la section de fonctionnement+	<b>85 773.77</b>
Excédent reporté à la section de fonctionnement CCAS	<b>6 622.37</b>
Total à reporter à la section de fonctionnement MAIRIE	<b>52 396.14</b>
Excédent reporté à la section de fonctionnement +	<b>6 773.77</b>
Excédent reporté à la section de fonctionnement CCAS	<b>6 622.37</b>
Total à reporter à la section de fonctionnement MAIRIE	<b>52 396.14</b>

Il est ainsi proposé :

- D'affecter l'excédent 2023 de la section de fonctionnement MAIRIE+CCAS, soit 52 396.14 € à la section de fonctionnement 2024, au compte 002 ;
- D'affecter 40 000 € à la section d'investissement.
- D'affecter l'excédent 2023 de la section d'investissement, soit 6 669.36 € à la section d'investissement 2024, au compte 001.

-

Ces sommes sont reprises au budget 2024.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**5) Délibération 07/2024 : Vote du budget 2024**

Le budget ci-dessous est présenté et détaillé à l'ensemble des conseillers :

CHAPITRE	LIBELLE	OUVERTURES BUDGETAIRES	
		DEPENSES	RECETTES
002	DEFICIT OU EXCEDENT REPORTE		52 396,14
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	169 650,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	169 182,27	
013	ATTENUATION DE CHARGES		36 112,70
014	ATTENUATION DE PRODUITS	10 000,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	56 237,58	
66	CHARGES FINANCIERES	100,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	430,00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		
70	VENTES PPTS FAB., PRES DE SERVICES MARCH		6 047,00
73	IMPOTS ET TAXES		225 123,74
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		48 915,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		37 000,00
7621	PRODUITS FINANCIERS		5,27
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>		<b>405 599,85</b>	<b>405 599,85</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>0,00</b>	
001	DEFICIT OU EXCEDENT REPORTE		6 669,36
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES dont TVA		49 299,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		40 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		98 584,97
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	172 553,33	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>194 553,33</b>	<b>194 553,33</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>0,00</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>0,00</b>	

**Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**6) Délibération 08/2024 : Vote du taux des taxes 2024**

Il est proposé de voter le taux des taxes 2024 aux valeurs suivantes :

Taxe d'habitation :	<b>3.42 %</b>
Taxe Foncière Bâti :	<b>26.16 %</b>
Taxe Foncière non Bâti :	<b>35.67 %</b>

**Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**7) Délibération 09/2024 : Demande de subvention au Département, à la Région et à l'agence de l'eau pour le projet de désimperméabilisation de la cour d'école**

La phase 1 du projet étant achevée ( phase pré -opérationnelle portée par le PETR du pays d'Arles, incluant un travail de concertation avec les élèves, l'équipe éducative et périscolaire, les élus municipaux, le CPIE... et des études techniques réalisées par le bureau d'études Bérim engagé par le PETR) et afin de financer la suite du projet notamment les phases 2 (phase opérationnelle) et 3 (phase post travaux) portées par la commune, il est proposé à l'assemblée délibérante de solliciter des subventions à la Région, à l'agence de l'eau et à la Région selon le plan de financement ci-dessous :

<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant (€ HT)</b>	<b>Subvention AERMC</b>	<b>Subvention Région Sud (NTDA)</b>	<b>Subvention Département (Travaux de proximité)</b>	<b>Auto-financement commune</b>				
<b>PHASE 2</b>									
2.1. MOE (DCE)	9 990.34 €	60 %	5 994.21€	20 %	1998.07 €	0 %	0 €	20 %	1998.07 €
2.2.a. Travaux préparatoires	11 346.50 €	60 %	6 807.90 €	20 %	2 269.30 €	0 %	0 €	20 %	2 269.30 €
2.2.b. Travaux de revêtements	14 502.95 €	60 %	8 701.77 €	20 %	2 900.59 €	0 %	0 €	20 %	2 900.59 €
2.2.c. Travaux sur les espaces verts	16 514.30 €	60 %	9 908.58 €	20 %	3 302.86 €	0 %	0 €	20 %	3 302.86 €
2.2.d. Travaux concernant la déconnexion des réseaux EP	9 900.00 €	60 %	5 940.00 €	20 %	1 980.00 €	0 %	0 €	20 %	1 980.00 €
2.3.a. Mobiliers et divers école	24 585.00 €	0 %	0 €	20 %	4 917.00 €	60 %	14 751.00 €	20 %	4 917.00 €
2.3.b. Mobiliers et divers jardin du presbytère	14 564.00 €	0 %	0 €	20 %	2 912.80 €	60 %	8 738.40 €	20 %	2 912.80 €
<b>PHASE 3</b>									
CPIE Coordination	206.25 €	70 %	144.38 €	0 %	0 €	0 %	0 €	30 %	61.88 €
CPIE Concertation	618.75 €	70 %	433.13 €	0 %	0 €	0 %	0 €	30 %	185.63 €
<b>Total</b>	<b>102 228.09 €</b>	<b>37.1 %</b>	<b>37 929.96 €</b>	<b>19.8 %</b>	<b>20 280.62 €</b>	<b>23 %</b>	<b>23 489.40 €</b>	<b>20.1%</b>	<b>20 528.12 €</b>

**Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**8) Délibération 10/2024 : Avis sur la création d'une ligne électrique aérienne à 2 circuits  
400 000 volts entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent**

Le projet est présenté à l'ensemble des conseillers.

**Avis défavorable au projet à l'unanimité des membres présents.**

**9) Délibération 11/2024 : Motion de soutien aux agriculteurs des Bouches-du-Rhône**

Une présentation est faite à l'assemblée de la mention de soutien aux agriculteurs des Bouches-du-Rhône.

**Motion approuvée à l'unanimité des membres présents.**

**Questions diverses :**

- Installation d'un mobil home sur le terrain de M.Coineau Bernard.  
Adresser un courrier RAR pour le retrait de celui-ci, et ce conformément, au Règlement du PLU.
- Demande de subvention du groupement des commerçants de Boulbon.  
Refus à l'unanimité des membres présents.
- Remplacement de Cécile DELHAYE : Mme GREGOIRE Sylvie propose que chaque candidate puisse faire un essai pour plus d'équité.

Clôture de la séance à 20h05.